Securitas

Reprise économique post-Covid et sécurité des entreprises : quelles tendances?

L'Observatoire Securitas de la protection des entreprises – Édition 2021

Le message de Luc Guilmin Président de Securitas France

Mesures sanitaires et organisationnelles, remise en service des machines et réouverture des sites, équipements de protection individuelle…
La crise que nous venons de traverser est riche de nouveaux enjeux pour les entreprises.

Leader des Intelligence Protective Services sur le marché français, Securitas France les accompagne pour leur permettre de **rebondir dans les meilleures conditions après cette période inédite.**

Cet observatoire, imaginé pour mieux décrypter les enjeux liés à la sécurité des entreprises et leur évolution dans le temps, éclaire d'un jour différent ces questions.

Il s'agit d'un **maillon de plus dans la relation étroite que nous construisons chaque jour avec nos clients, pour les aider à faire de leur environnement un monde plus sûr.**

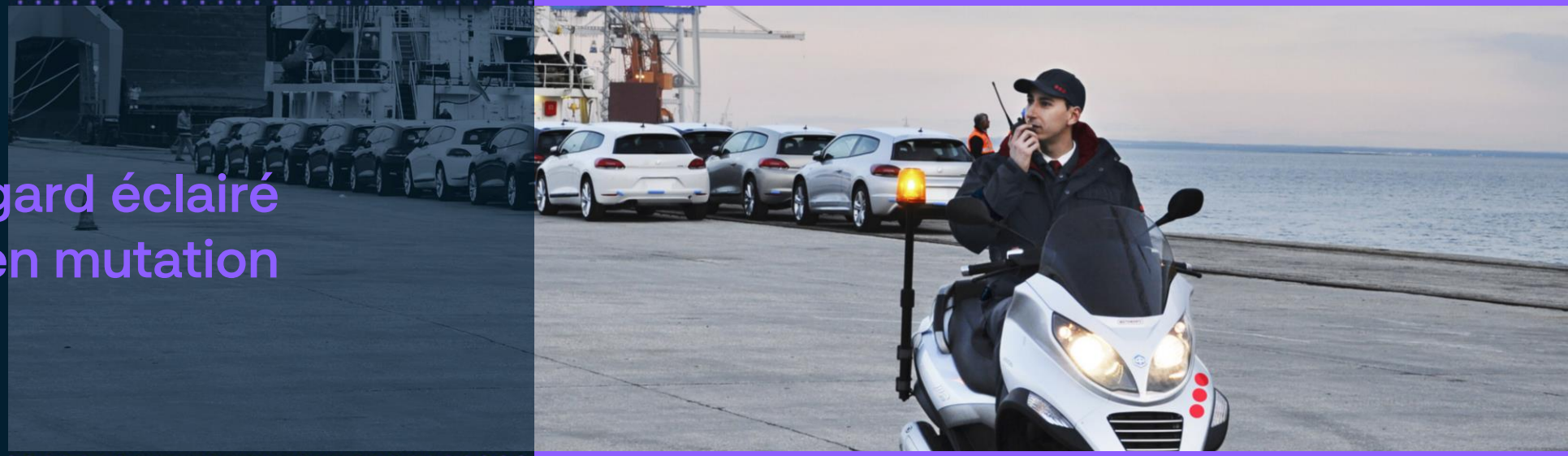

Porter un regard éclairé sur un monde en mutation

UNE MÉTHODOLOGIE ROBUSTE

Cette enquête a été réalisée par téléphone, du 30 août au 16 septembre 2021, sur un échantillon de 328 décisionnaires en matière de gestion des risques et de sécurité au sein d'entreprises de plus de 10 salariés.

Créé par Securitas en 2020 en partenariat avec l'Institut d'études international Harris Interactive, l'Observatoire Securitas de la protection des entreprises est un organe de veille destiné à éclairer les choix des acteurs économiques en matière de sécurité privée.

Cette seconde édition lève le voile sur de nouveaux enseignements dans un contexte économique et social toujours aussi incertain. Si la reprise économique est bien là, la crise sanitaire perdure avec des impacts multiples sur l'activité d'entreprises contraintes de s'adapter à une nouvelle donne.

LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE :

- **Comprendre les risques,** les besoins et les attentes des entreprises en France en matière de protection
- **Apporter un éclairage objectif** et accompagner notre écosystème dans la compréhension de ces évolutions
- **Anticiper les mutations,** développer les échanges et les réflexions

Les entreprises se sentent toujours exposées à de multiples risques, en particulier les risques socio-économiques et d'accidents du travail. Les prestataires de sécurité qui proposent des solutions mêlant compétences humaines et technologies leur apparaissent incontournables.

3 tendances marquantes

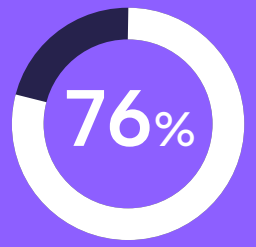

ont recours à des prestataires externes pour assurer leur sécurité privée

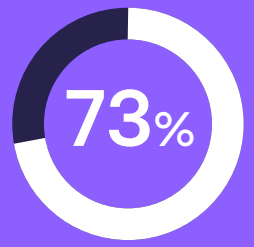

plébiscitent l'alliance solutions technologiques et solutions humaines

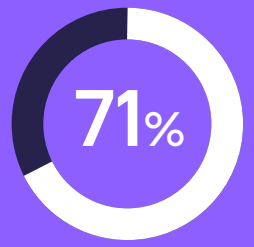

des répondants se disent préoccupés par les risques d'accidents du travail

8,4

Les entreprises interrogées se déclarent exposées à au moins 8,4 risques sur les 11 testés

Une reprise sous influence

ENSEIGNEMENT 1

La crise sanitaire n'est pas derrière nous. Les risques socio-économiques font partie des préoccupations exprimées par les répondants, alimentées par les pénuries de matières premières, de composants électroniques ainsi que des supply chain sous pression. Autant de contraintes susceptibles de mettre en péril l'activité.

Nombre moyen de risques encourus (entreprise peu / plutôt / très exposée) 8,4/11
Rappel 2020 : 8,5

Nombre moyen de risques fortement encourus (entreprise plutôt / très exposée) 4,2/11
Rappel 2020 : 3,8

PAROLE D'EXPERT

« il existe souvent une distorsion entre le risque réellement encouru et la probabilité qu'il survienne.

En cause, la médiatisation de certains événements d'actualité (actes de terrorisme, incendies, crise sanitaire…), qui contribue à faire varier la perception du risque. »

Risques socio-économiques : concurrence, difficulté de refinancement, indisponibilité des matières premières, crise économique, mouvements sociaux…

Plutôt / très exposée	Evolution vs V1	Total exposée	Evolution vs V1
53	↗ +1	93	↗ +9

Une reprise sous influence

ENSEIGNEMENT 1

Concernant les accidents du travail, les entreprises interrogées ont conscience qu'il s'agit d'un risque majeur. Un enjeu qui nécessite la mise en place d'une politique Santé Sécurité Environnement robuste, conforme aux réglementations en vigueur.

Etat d'esprit des répondants par rapport au risque d'accident du travail...

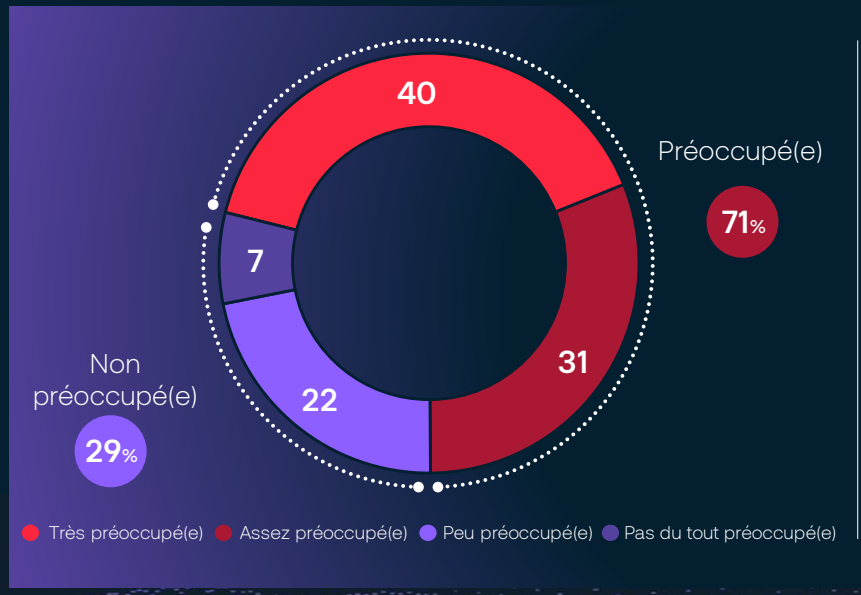

PAROLE D'EXPERT

« Un accident du travail peut avoir des conséquences humaines, financières ou juridiques particulièrement lourdes. De par son coût social, il peut même obliger l'entreprise à mettre la clé sous la porte. Un risque à toujours prendre en considération, plus encore pour les TPE/PME, plus fragiles et/ou moins bien protégées. »

Et selon le type d'accident...

Des acteurs de la sécurité incontournables !

ENSEIGNEMENT 1

Pour plus des trois quarts des répondants, la sécurité de leur entreprise passe par le recours à une société privée. Une proportion en hausse, qui témoigne d'un besoin croissant d'accompagnement.

76% des entreprises font appel à un prestataire

PAROLE D'EXPERT

« Le rôle des prestataires externes a été perçu comme particulièrement important pendant la crise sanitaire. Sécuriser des sites fermés pendant les confinements, remettre en route des équipements en toute sécurité et assurer la sûreté des lieux… autant de missions inédites réclamant des compétences pointues. »

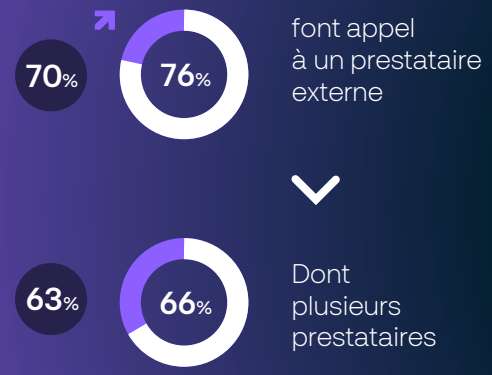

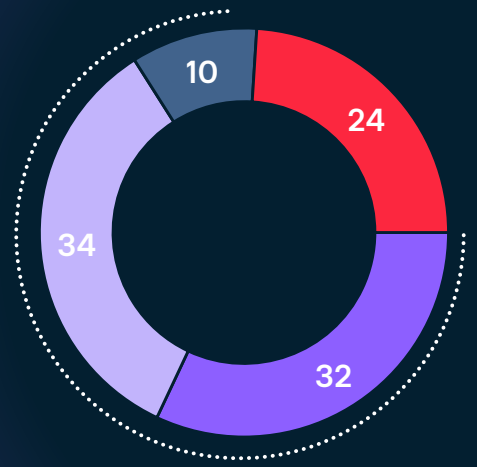

- Votre entreprise se protège seule contre les risques
- Votre entreprise fait appel à un prestataire unique capable de prendre en charge une multiplicité de risques
- Votre entreprise fait appel à un ou quelques prestataires concernant 1 ou 2 risques bien spécifiques
- Votre entreprise fait appel à plusieurs prestataires (plus de 2) chacun spécialisé dans un domaine d'action

Des solutions technologiques plus accessibles

ENSEIGNEMENT 2

Les répondants associent davantage le secteur de la sécurité à l'innovation technologique. Les solutions technologiques, qu'elles soient avancées (serrures connectées, capteurs thermographiques, drones…) ou plus traditionnelles, sont aujourd'hui largement utilisées par une majorité d'entreprises.

PAROLE D'EXPERT

« Outils d'analyse d'images et d'hypervision multisystème, diffusion de l'information en mobilité, expérimentations de robots de ronde sur site, analyses de flux de visiteurs… Tandis que l'innovation progresse, les solutions technologiques se démocratisent. »

La sécurité, un secteur technologiquement bien avancé pour 65% des répondants

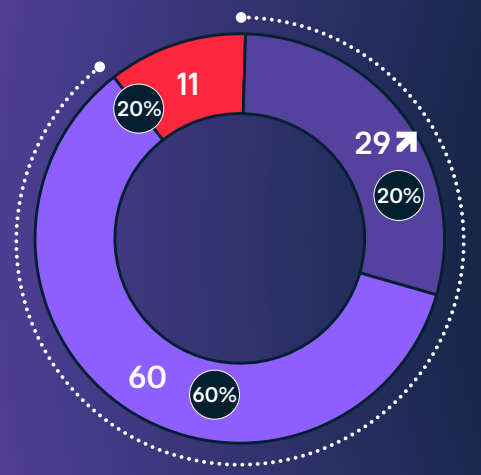

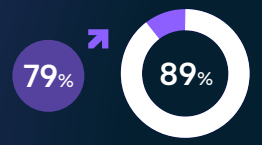

utilisent des solutions technologiques

Agriculture / Industrie : 97%
Commerce / Transports / Logistique / Hébergement Usines : 97%
Entrepôts : 98%

Services : 80%

Q11 : Avez-vous le sentiment que le secteur de la sécurité privée des entreprises est un secteur qui en matière de nouvelles technologies est… ?

Pas avancé(e)

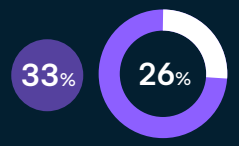

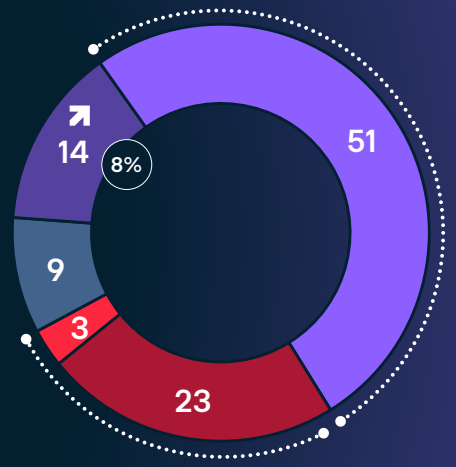

Bien avancé(e)

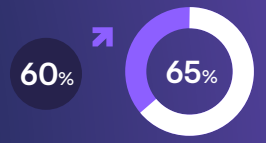

Direction de la sécurité / sûreté : 81%
Plus de 50 salariés : 75%

- Très avancé
- Assez avancé
- Pas vraiment avancé
- Pas du tout avancé
- Ne sait pas

L'alliance homme technologie plébiscitée

ENSEIGNEMENT 3

Pour autant, les solutions technologiques, si elles sont utilisées par une majorité de répondants, ne sauraient se substituer à la présence humaine : c'est l'alliance des deux qui assure une protection optimale.

Pour 73% des répondants, protection optimale rime avec alliance homme-technologie

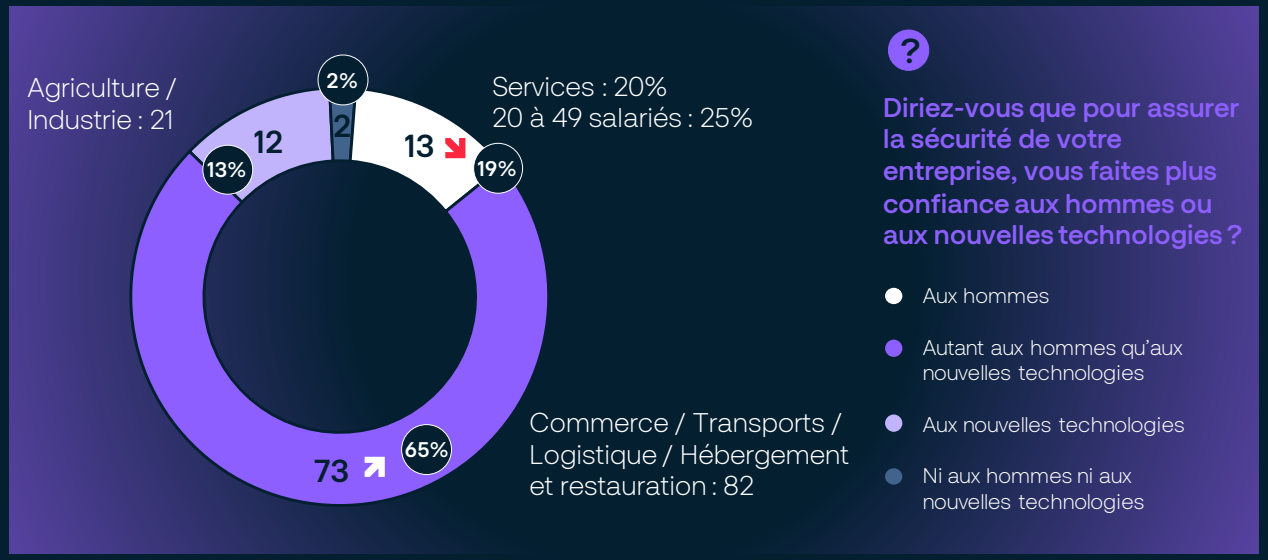

PAROLE D'EXPERT

« Les entreprises s'attachent à rendre le travail des agents de sécurité le plus pertinent possible en les équipant d'outils d'aide à la décision. La vidéo est un vrai plus, mais s'il y a trop d'écrans à surveiller, cela ne fonctionne plus. De nombreux systèmes permettent aujourd'hui d'analyser les images, de réaliser une synthèse d'événements, de hiérarchiser l'information et de générer une alarme en cas d'anomalie.

Objectif : aider les agents de sécurité à prendre la bonne décision au bon moment. »

3 grandes attentes à la loupe

des répondants déclarent que la pédagogie est une attente importante

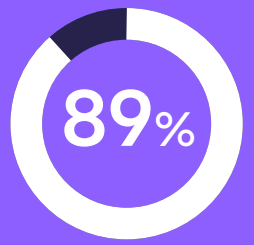

expriment un besoin d'accompagnement en matière de prévention

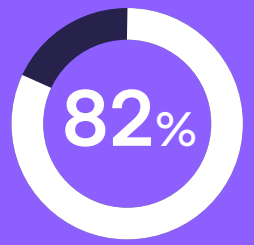

des entreprises souhaiteraient aller plus loin en matière d'information

Tout en ayant le sentiment d'être bien informées, les entreprises expriment le besoin d'aller plus loin en matière de prévention. L'une de leur principale attente vis-à-vis d'un prestataire ? Son aptitude à la pédagogie.

Toujours plus de pédagogie !

ATTENTE 1

L'environnement réglementaire et socio-économique est toujours plus complexe, et les solutions de sécurité mises en place sont à la hauteur de cette complexité. Si les compétences techniques sont indispensables, les répondants souhaitent aussi avoir affaire à des personnes capables d'expliquer ce qu'elles font, comment et pourquoi.

90% des répondants attendent de leur prestataire qu'il soit pédagogue

Pour chacun des points suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'une attente importante ou non envers un prestataire de sécurité externe ? Une attente… ?

					Total important	Evolution vs V1
Soit pédagogue et vous explique bien ce qu'il fait	48	42	9	1	90	-6
Puisse former vos collaborateurs internes	33	56	9	2	89	+10
Ait des collaborateurs ayant de fortes compétences techniques	49	39	9	3	88	-3

PAROLE D'EXPERT

« Décrypter les attentes profondes, parler le même langage… Seule une approche par l'analyse des risques permet de proposer des solutions réellement adaptées aux besoins et d'optimiser le triptyque organisation, homme, technologie. L'expert sécurité s'attache d'abord à tirer parti de ce qui est en place, sachant que les questions d'ordre organisationnel arrivent souvent en tête des démarches d'amélioration. »

Toujours plus d'informations !

ATTENTE 2

Prévenir les risques suppose d'être informé sur ses obligations réglementaires. Même s'ils se sentent bien informés, les répondants, notamment les grandes entreprises, ont des demandes fortes en la matière.

Des intérêts multiples en matière d'information

Les décisionnaires interrogés seraient avant tout intéressés par des informations sur la réglementation et leurs obligations légales (64%), ainsi que la prévention des accidents du travail (59%). Intéressent également une majorité des répondants les innovations technologiques pour sécuriser les entreprises (57%).

Q18 : Seriez-vous intéressé(e) par des renseignements sur chacun des points suivants concernant la sécurité des entreprises ?

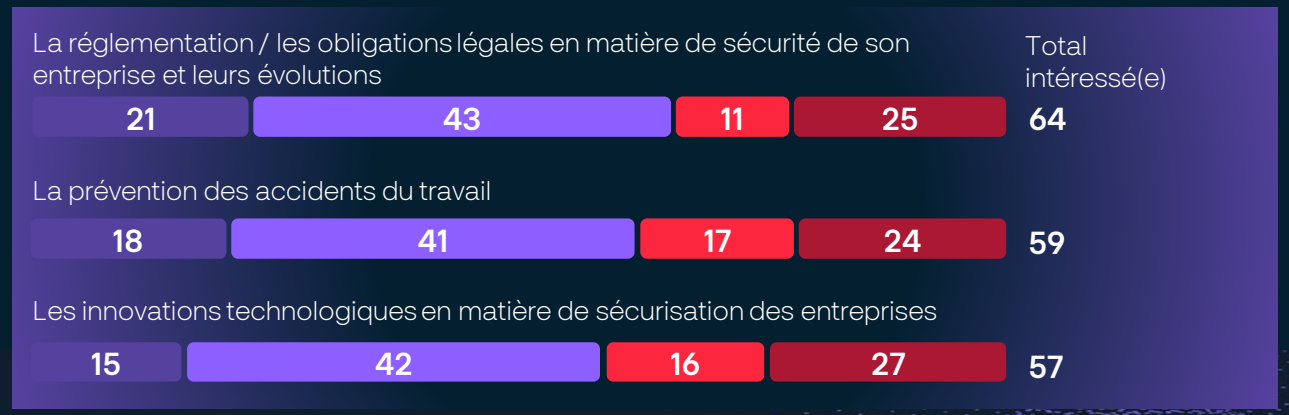

PAROLE D'EXPERT

« La réglementation évolue, se durcit, et est parfois complexe à appréhender. D'où la nécessité d'un regard expert. La mise en place d'un dispositif Santé Sécurité Environnement est un processus complet : définition de la mission de l'agent de prévention, identification des responsabilités des uns et des autres, formation et veille règlementaire, plan d'amélioration continue et sensibilisation de l'ensemble des acteurs. Avec un accompagnement tout au long du déploiement. »

Toujours plus de prévention !

ATTENTE 3

Les entreprises manifestent un vrai besoin d'accompagnement dans la prévention de leurs risques. Avec un intérêt marqué pour les formations et les sensibilisations dispensées par les prestataires spécialisés.

Formation et sensibilisation recueillent de vraies marques d'intérêt

Q19 : Seriez-vous intéressé(e) par l'organisation par votre prestataire de sécurité privée de formations au sein de votre entreprise sur les enjeux suivants en matière de sécurité et de protection de l'entreprise ?

PAROLE D'EXPERT

« Appliquer le code du travail stricto sensu ne suffit pas! Document Unique et plans de prévention sont des dispositifs obligatoires qui nécessitent une approche complète des risques auxquels l'entreprise est confrontée et de ses différentes obligations (Code de l'environnement, référentiel MASE…).

Sur le terrain, les formations, pratiques ou théoriques, permettent aux collaborateurs de maîtriser la réglementation en vigueur, d'acquérir les bons gestes, en particulier concernant les gestes de premiers secours et les risques spécifiques (travaux en hauteur, risque chimique…) faisant l'objet d'habilitations. »

L’Observatoire Securitas de la protection des entreprises

CONTACT

Direction de la communication

Téléphone : 01 41 33 84 16

presse@securitas.fr

© Décembre 2021. Securitas est une marque déposée de Securitas AB – Autorisation administrative N°AUT-092-2118-02-20-20190338180 du 20 février 2019 délivrée par le CNAPS, conformément à l’article L612-9 et suivants du Code de la sécurité intérieure.
« L’autorisation d’exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l’entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». Société locataire gérante (article L612-14 du CSI